

Dossier des 2 œuvres de

Rodin, offertes par le Gouvern^{mt}

"Cariatide" "Le penseur"

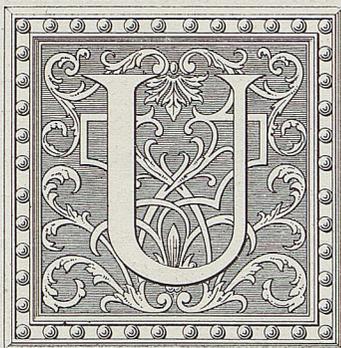
Sp^o

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		<p>Extrait sur le papier rouge 557. M. D. 8. - 11. - 33.</p>

N^o 1888 - Rodin - "Cariatide" - "Le Penseur" offertes par le Gouvernement.

1882
③

« LE PENSEUR » DE M. AUGUSTE RODIN



NE œuvre nouvelle de M. Rodin ne connaît pas l'indifférence : elle n'est pas toujours parfaite, mais elle n'est jamais banale; elle ne marque pas toujours une étape, mais elle retient toujours l'attention : on ne peut pas l'ignorer. Et ce qui est arrivé pour les envois du maître-sculpteur aux expositions de ces dernières années se produira sans doute aussi pour ce *Penseur* de bronze, qui

vient de sortir, comme après une résurrection, de la fosse où il avait été descendu par les fondeurs, dans le linceul épais de ses moules.

Le Penseur... Il Pensiero! L'esprit s'en ira vers ce petit sanctuaire de Florence, où règne un génie que l'on a trop souvent évoqué quand il s'est agi d'écrire sur le talent de M. Rodin; la comparaison s'éveillera nécessairement entre le Laurent de Médicis qui médite avec le calme des forts, et cette figure, douloureusement repliée sur elle-même, de penseur torturé par ses pensées. On ne sera pas sans remarquer le geste pénible du modèle — le coude droit appuyé sur le genou gauche —; mais, tout compte fait, on restera sous l'émotion de cette puissante incarnation d'une idée.

Quelque chose viendra donner plus de force encore à l'impression produite par cette sculpture, qui figurera magnifiquement à l'Exposition de Saint-Louis : c'est que, grâce au vieux procédé de la fonte à cire perdue, l'œuvre première de l'artiste, coulée d'une seule pièce, aura été rendue par le métal avec toute la fidélité possible, sans que sa fleur lui ait été enlevée par le travail impersonnel du praticien.

On connaît le procédé. Dans un moule de plâtre à bon creux, pris sur l'œuvre même du sculpteur, le fondeur commence par couler une

mince couche de cire, égale à l'épaisseur de bronze qu'il se propose d'obtenir, puis un mélange réfractaire liquide, qui se solidifie peu à peu et forme un noyau intérieur maintenu par une armature.

Le moule de plâtre une fois retiré, on se trouve en présence d'une statue, recouverte d'une couche de cire sur laquelle le sculpteur fait telles retouches qui lui conviennent, et que le fondeur, muni d'un pinceau, revêt ensuite d'un mélange réfractaire, en couches de plus en plus épaisses jusqu'à ce que la statue se trouve enfermée dans un moule extérieur capable de résister à la poussée du métal en fusion.

La pièce ainsi préparée est descendue dans une fosse et soumise à une température de jour en jour plus élevée ; la cire fond et s'écoule par les orifices ménagés à cet effet, et, quand il n'en reste plus aucune trace, on coule le bronze. Après refroidissement du métal, on brise le moule extérieur, on enlève le noyau intérieur et son armature, et l'on possède un bronze reproduisant le modèle jusqu'en ses détails les plus minutieux et donnant, on peut le dire, jusqu'aux « coups de pouce » du sculpteur.

Tant d'opérations, dont ce résumé ne peut donner qu'une idée bien imparfaite, ne vont pas sans de grands risques ; elles nécessitent des précautions inouïes et entraînent à des frais considérables. Aussi le procédé a-t-il été peu à peu abandonné.

Il appartenait à un artiste de beaucoup de savoir et de goût, de le remettre en honneur. Voilà longtemps déjà que M. A.-A. Hébrard s'est pris de passion pour les fontes à cire perdue ; encouragé dans ses recherches par Falguière et Dalou, il s'est donné tout entier, avec un audacieux entrain et une crânerie d'autant plus remarquable qu'elle ne se dissimule ni les risques à courir, ni les difficultés à vaincre, à cette belle carrière de « fondeur d'art », qui, pour lui, n'a qu'une seule signification : le fondeur à cire perdue. D'abord, il a donné de petites pièces, d'après Falguière et Dalou, Bourdelle et Peter. Puis il est allé, sa hardiesse augmentant avec ses succès, jusqu'à ce morceau vraiment considérable qu'est *le Penseur* de Rodin : une statue deux fois plus grande que nature !

Pour le coup, les frères Keller vont tressaillir dans leur tombe, puisqu'après deux siècles d'attente, un continuateur leur est né !

ÉMILE DACIER

21 July 1899 (2)

A. M. L. Minnich,
de Piquetteville et de P. M.

Par dépêche en date du
31 juillet 1899, M. le
Général préfet de la Seine
a bien voulu vous adresser
à Paris, ^{appuyé sur} ~~à Paris~~ en
vue de leur placement
à l'École, deux livres
"Histoire des Musées",
deux volumes de l'Album
Muséum National, une
"Carte de Paris" en papier et
"Le Parc de la Ville de Paris"
depuis à la fin par
son Département

Carte de Paris n° 28647

Mon cher Thomas
de vos jolis courants
qui l'embrassent.
Le L C' D. et
et. J'espère à l'avenir
de ces deux courants
avec la collaboration
d'été et qui me sera
très utile.

de vos deux courants
leur plaisir

Le L C' D.
L Paul

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N^o 28697

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 31 Juillet

1899.



Messieurs,

J'ai l'honneur de mettre à votre disposition deux oeuvres de l'éminent Sculpteur français Auguste Rodin, qui jusqu'ici n'était pas représenté dans nos collections.

Ces oeuvres, que j'ai acquises récemment en vue de notre Musée de Sculpture, représentent l'une, une "Cariatide," en pierre, l'autre, "Le Penseur" en bronze.

Je vous prie de bien vouloir soumettre à votre délibération l'offre que je vous en fais et prendre, s'il y a lieu, les mesures nécessaires pour en assurer le placement le plus tôt possible.

Agréer, Messieurs l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture.